

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N°52
MAI-AOÛT 2026



COMMISSIONS
La nouvelle équipe
municipale
pages 4 à 7

FOCUS
Le budget 2026
pages 8 et 9

ASSOCIATIONS
Cahier spécial
pages 16 et 17

Retour en images



De nombreux habitants ont bravé le froid pour la commémoration du 11 novembre. Les enfants de l'école et les collégiens du collège du Parmelan ont pris le micro pour lire un poème et une lettre de poilus. Fidèle aux événements villazois, la fanfare de l'Echo du Parmelan a rythmé la cérémonie.



Énorme succès pour cette première édition du Chapiteau de Noël ! Les sourires et les rires des enfants sont venus récompenser l'engagement des associations de Villaz sous la houlette du FJEP et de la commission Associations et Animations.



En attendant Noël, c'est l'événement incontournable de la fin d'année, organisée par la bibliothèque. Cette année, la compagnie Une voix dans les cordes a enchanté enfants et parents avec des contes de Noël racontés en chansons et musique. 70 enfants ont participé tout au long de la journée à l'atelier de Noël organisé et encadré par les bénévoles de la bibliothèque. Et toujours, l'engouement des enfants devant la magie des contes de Noël racontés par les bénévoles !



C'est avec beaucoup d'émotion que Christian Martinod a présenté ses derniers vœux de Maire aux habitants de Villaz, venus nombreux pour cette occasion. Un moment de convivialité a suivi autour d'un buffet où chacun a pu présenter au Maire ses vœux de bonne retraite !



Samedi 24 janvier, la bibliothèque a organisé une journée festive dans le cadre de la Nuit de la Lecture. Café littéraire, lectures sous une tente, kamishibai et jeux de société ont ponctué cette journée très conviviale !



LE MOT du Maire

Chers habitants,

Le nouveau Conseil Municipal est désormais en place et c'est avec beaucoup de fierté et d'émotion que j'ai l'honneur de signer ce premier édito en tant que Maire. À mes côtés, une équipe en partie renouvelée, enthousiaste et profondément attachée à Villaz. Une équipe qui a la volonté d'agir, de s'impliquer et de faire avancer notre commune avec sérieux... mais aussi avec du cœur.

Je souhaite adresser un remerciement sincère à Christian Martinod, ainsi qu'à l'ensemble du Conseil Municipal précédent. Leur engagement et le travail accompli ces dernières années ont largement contribué à faire de Villaz la commune agréable à vivre que nous connaissons aujourd'hui.

Le mandat qui s'ouvre s'inscrit dans un contexte exigeant. Les contraintes financières sont bien réelles et le climat international reste incertain, avec des répercussions jusque dans notre quotidien. Néanmoins, dans ce contexte, une chose me semble essentielle : le rôle de la commune, un échelon de proximité dont nous avons plus que jamais besoin.

Être élus locaux, c'est être à vos côtés, au plus près de vos préoccupations, de vos attentes, être « à portée d'engueulade ». Cette proximité est précieuse : elle nous oblige et donne du sens à notre engagement.

Nous abordons ce mandat avec une ligne simple : rester fidèles à ce qui fait l'identité de Villaz, une commune vivante, dynamique, chaleureuse, attachée à l'équité, la rigueur, de même que la solidarité.

En outre, les mois à venir seront marqués par des évolutions à l'échelle de l'agglomération d'Annecy, puisque nous aurons une nouvelle gouvernance. Vos élus y seront pleinement engagés pour porter la voix de Villaz et du Pays de Filière et défendre au mieux nos intérêts sur des sujets essentiels comme l'aménagement, avec la mise en place depuis le 12 mars du PLUi-HMB, l'assainissement collectif, les déchets, les transports scolaires...

Ce numéro du Villaz & Vous, premier du mandat, est l'occasion de vous présenter l'organisation des nouvelles commissions municipales, les grandes orientations de leurs actions, ainsi que le budget 2026 voté. Vous y découvrirez également les nouveaux agents qui ont rejoint nos équipes.

Parmi les bonnes nouvelles, un nouveau cabinet infirmier s'est installé depuis le 1^{er} avril et ce n'était pas un poisson ! Leur présence est primordiale pour notre territoire et permet de répondre aux enjeux de soins.

Nous aurons également très prochainement le plaisir d'inaugurer la nouvelle crèche des Renardeaux, qui accueillera 55 enfants au sein de l'ensemble des Cruets, un projet important pour les familles de Villaz.

Entre temps, vous aurez l'occasion de découvrir ou retrouver la Foire Agricole de Villaz le 3 mai, ainsi que la commémoration du 8 mai où nous espérons vous voir nombreux pour faire perdurer le devoir de mémoire.

Enfin, je souhaite partager avec vous cette conviction : la qualité de vie à Villaz dépend de chacun de nous. Le respect des règles de circulation, de la propreté de l'espace public ou tout simplement l'attention portée aux autres sont essentiels. Nous y serons attentifs tout au long du mandat, avec fermeté, mais aussi avec le sens du dialogue.

A très vite sur le terrain,
Votre Maire,
Aurélia Gomila

Directrice de publication : Aurélia Gomila – Maire.

Comité de rédaction : Sophie Feissel, adjointe au Maire ; Chantal Vallée, Philippe Drouet, Emilie His, Lou Rosaire, Sophie Mauro Chassagne, Patrick Avelin, conseillers municipaux.

Ont participé à ce numéro : Alicia Dufournet, Jean-Jacques Wroblewski, Alain Falabrino, Catherine Daniel, Vincent Ottone, adjoints au Maire ; Jean-François Mauro, Sébastien Cottet, Romain Riboud, conseillers municipaux délégués ; Anne-Claire Langlois, Rémi Gassmann, conseillers municipaux.

Crédits photos : Mairie / Les associations / Bruno Vagnotti



La nouvelle équipe municipale à votre service

Nous avons le plaisir de vous présenter toute l'équipe pluridisciplinaire et motivée, engagée aux côtés d'Aurélia Gomila, première femme Maire de Villaz !



Aurélia GOMILA
Maire



Alicia DUFOURNET
1^{ère} Adjointe au Maire



Jean-Jacques WROBLEWSKI
2^{ème} Adjoint au Maire



Sophie FEISSEL
3^{ème} Adjointe au Maire



Alain FALABRINO
4^{ème} Adjoint au Maire



Catherine DANIEL
5^{ème} Adjointe au Maire



Vincent OTTONE
6^{ème} Adjoint au Maire



Jean-François MAURO
Conseiller Délégué



Anne-Claire LANGLOIS
Conseillère Municipale



Sébastien COTTET
Conseiller Délégué



Chantal VALLEE
Conseillère Municipale



Romain RIBOUD
Conseiller Délégué



Sonia SPRINGER
Conseillère Municipale



Ludovic MARTINOD
Conseiller Municipal



Claire DOREL
Conseillère Municipale



Pierre-Georges MERCY
Conseiller Municipal



Valérie JOBIN
Conseillère Municipale



Philippe DROUET
Conseiller Municipal



Sophie MAURO CHASSAGNE
Conseillère Municipale



Simon ORIOL
Conseiller Municipal



Agnès BOICHON
Conseillère Municipale



Patrick AVELIN
Conseiller Municipal



Aurélie MENARD
Conseillère Municipale



Rémi GASSMANN
Conseiller Municipal



Lou ROSAIRE
Conseillère Municipale



Pascal VIGNAND
Conseiller Municipal



Émilie HIS
Conseillère Municipale

Commission Finances, RH, Administration Générale, Vie Économique et Agriculture



Vice-Présidente :
Alicia DUFURNET,
1^e Adjointe.



Co-animateur :
Sébastien COTTET,
*Conseiller Délégué –
Groupe de travail Vie
Économique et
Agriculture.*

Composition : Sonia SPRINGER, Valérie Jobin, Philippe DROUET, Jean-François MAURO, Chantal VALLEE, Ludovic MARTINOD, Alain FALABRINO.

Pilotage financier

La commission orchestre la préparation budgétaire en veillant à l'équilibre rigoureux entre dépenses et recettes de fonctionnement. Cette gestion saine permet de dégager l'autofinancement nécessaire aux projets structurants de la commune. Elle élabore également un **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)** sur 10 ans. Cette vision à long terme, qui dépasse le cadre du mandat, garantit la pérennité des équipements et la continuité des services rendus à la population.

Organisation du service public

Garante de l'efficacité communale, la commission s'assure de l'adéquation entre les missions de service public et les moyens alloués. Elle veille

au bon fonctionnement de l'institution et des services municipaux, dans le strict respect de la réglementation. Cette mission s'exerce dans une démarche collaborative, en lien étroit avec les agents territoriaux, pour offrir un service de qualité aux administrés.

Vie économique et agricole

Interlocutrice privilégiée des forces vives du territoire, la commission accompagne les artisans, commerçants, professions libérales et acteurs de santé. Elle soutient le monde agricole, pilier fondamental de notre identité. À travers ses actions, elle s'engage à promouvoir les circuits courts et la production locale, tout en préservant le caractère rural et l'authenticité qui font la force de notre village.

Commission Jeunesse, Scolaire et Périscolaire, Animations et Vie Associative



Vice-Président :
Jean-Jacques WROBLEWSKI
2^e Adjoint.

Composition : Claire DOREL, Catherine DANIEL, Chantal VALLEE, Anne-Claire LANGLOIS, Pierre-Georges MERCY, Aurélie MENARD, Simon ORIOL, Sophie FEISSEL, Valérie JOBIN.

Jeunesse, Scolaire et Périscolaire

La commission va œuvrer pour accompagner les enfants et les jeunes dans les meilleures conditions. Ses actions prioritaires vont être :

- > La mise en place d'une meilleure circulation d'air dans le groupe scolaire 4,
- > La réduction des nuisances sonores de la cantine,
- > Le lancement d'une étude de faisabilité d'un préau au groupe scolaire 1.

Animations et Vie Associative

L'objectif sera de continuer à soutenir le

dynamisme de nos associations. La commission continuera de mettre à disposition les installations municipales et le matériel, accompagner les projets, être force de proposition. Le Forum des Associations restera le grand rendez-vous pour permettant aux Villazoises de découvrir et rencontrer les acteurs essentiels de notre commune. Notre objectif, avec nos partenaires associatifs, est de faire vivre une commune dynamique, conviviale et tournée vers le partage, en proposant des animations qui rassemblent les habitants.

Commission Communication, Patrimoine, Vie Culturelle et Citoyenneté



Vice-Présidente :
Sophie FEISSEL,
3^e Adjointe.

Composition : Jean-Jacques WROBLEWSKI, Philippe DROUET, Chantal VALLEE, Emilie HIS, Patrick AVELIN, Lou ROSAIRE, Anne-Claire LANGLOIS, Sophie MAURO CHASSAGNE, Agnès BOICHON.

Communication

L'objectif sera de fournir aux habitants une information claire, accessible et régulière grâce aux différents outils à notre disposition, papiers et numériques.

Vie Culturelle

Pour compléter l'offre existante, la commission aura à cœur de développer un calendrier culturel riche et diversifié, séquencé tout au long de l'année. Elle accompagnera également la bibliothèque municipale dans ses projets et son développement.

Patrimoine

En plus des commémorations du 8 mai et du 11 novembre, nous souhaitons valoriser l'histoire locale et le devoir de mémoire à travers des événements et expositions, en s'appuyant sur notre Correspondante Défense.

Citoyenneté

Pour renforcer la participation citoyenne, nous allons mettre en place des outils numériques de concertation et organiser des réunions publiques annuelles.

Commission Voirie, Travaux, Mobilités, Sécurité, Environnement et Forêt



Vice-Président :
Alain FALABRINO,
4^e Adjoint.



Co-animateur :
Jean-François MAURO,
*Conseiller délégué –
Groupe de travail
Travaux.*

Composition : Pierre-Georges MERCY, Ludovic MARTINOD, Pascal VIGNAND, Sonia SPRINGER, Simon ORIOL, Vincent OTTONE, Patrick AVELIN, Romain RIBOUD.

Voirie

La commission poursuivra le traitement des dossiers en cours, tout en se concentrant sur la sécurisation de la voirie en partenariat avec une société spécialisée dans l'étude des flux et de la mobilité.

Mobilités

Elle collaborera avec le Grand Annecy pour l'aménagement et la réalisation des voies vertes.

Environnement et Forêt

Elle veillera au respect de l'environnement et à l'application de la réglementation forestière.

Travaux

Au sein de la commission, le Groupe de travail aura la responsabilité des bâtiments communaux, leur entretien, leur rénovation et des travaux neufs. Il lui incombera aussi la défense incendie de ceux-ci.

Les sujets prioritaires, dans la continuité du mandat précédent, seront :

- > Le suivi du chantier en cours de la salle d'animation,
- > La mise aux normes de la ventilation du groupe scolaire 4,
- > La remise en état de la Route du Grand Nant,
- > La réhabilitation du Pont de Grattepanche.

Commission Affaires Sociales - CCAS



Vice-Présidente :
Catherine DANIEL,
5^e Adjointe.

Composition : Anne-Claire LANGLOIS, Aurélie MENARD, Rémi GASSMANN, Patrick AVELIN, Chantal VALLEE, Philippe DROUET, Agnès BOICHON.

La Commission intervient dans l'action sociale générale de la commune et en particulier pour :

- **L'attribution des logements sociaux**, en lien avec les bailleurs sociaux (HALPADES, Haute-Savoie-Habitat, SA Mont Blanc) dans la mise en place des logements aidés imposés par la loi SRU. À ce jour, Villaz dénombre 121 logements sociaux. Il est rappelé que la commission propose au moins six demandeurs au bailleur, après avoir consulté le registre des demandeurs et étudié les dossiers en prenant en compte les critères obligatoires, dont les plafonds de ressources. Seul le bailleur est décisionnaire pour l'attribution des logements.
- **La gestion des jardins familiaux** du Pré Fleuri et des Cruets, au total vingt parcelles cultivées par les jardiniers résidant à Villaz en habitat collectif.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social en faveur de la population en liaison avec les institutions publiques et privées. Il décide des orientations

et des choix de la politique sociale. Son financement est assuré par la commune. Son Conseil d'Administration est composé du Maire, des huit membres de la commission et de huit membres extérieurs nommés œuvrant dans différents domaines (insertion, prévention, personnes âgées, personnes handicapées...).

Ses actions principales sont :

- > Des aides financières pour lutter contre la précarité, en collaboration avec le Pôle Médico-Social d'Annecy-le-Vieux,
- > La proposition d'ateliers et d'animations de prévention en lien avec le Département, l'ADMR du Parmelan, le CIAS du Grand Annecy,
- > L'invitation aux seniors de + 70 ans pour un repas convivial,
- > L'activation et le suivi du plan canicule,
- > L'organisation d'Octobre Rose (2^e dimanche d'octobre) pour soutenir le comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du sein des Savoie,
- > Des interventions de prévention auprès des CM et CE de l'école primaire avec le Conseil Départemental et l'association Addictions France.

Commission Aménagement, Urbanisme, Habitat, PLUi-HMB



Vice-Président :
Vincent OTTONE,
6^e Adjoint.

Composition : Alicia DUFOURNET, Alain FALABRINO, Ludovic MARTINOD, Rémi GASSMANN, Sophie MAURO CHASSAGNE, Pascal VIGNAND, Sébastien COTTET.

La commission, au travers de ses propositions et avis, s'attachera à poursuivre et contribuer au développement de Villaz, tout en conservant son identité, son caractère et sa qualité de vie reconnue. Elle s'attachera à ce que chaque projet s'inscrive dans une logique cohérente et respectueuse de ce qui fait la singularité, actuelle et future, de Villaz.

L'aménagement et l'urbanisme doivent concilier une vision et des ambitions à long terme avec la capacité à offrir une réponse concrète et adaptée, à plus brève échéance, aux besoins et attentes des habitants et acteurs économiques.

La commission, en lien avec les autres commissions, les services de l'État et les partenaires intercommunaux, structurera ses travaux autour de grandes thématiques comme :

- > La structuration et la requalification du centre-bourg,
- > La constitution d'une offre de logements diversifiée, dans l'optique de répondre aux besoins de l'ensemble des habitants et de favoriser les parcours résidentiels au sein même de la commune,
- > La préservation et la mise en valeur de notre patrimoine, qu'il soit bâti ou non bâti (espaces naturels ou agricoles, paysages et corridors écologiques),
- > La définition d'une trajectoire réaliste et progressive permettant de satisfaire, à long terme, les obligations en matière de logements aidés, en intégrant cette exigence dans une réflexion globale sur la forme urbaine et la mixité sociale.

Groupe de travail Transition Ecologique

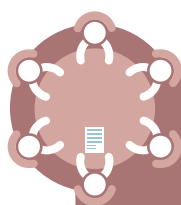


Animateur :
Romain RIBOUD,
Conseiller Délégué.

L'objectif du groupe est de faire de la transition écologique un axe stratégique qui structure l'ensemble des décisions et de mettre en place des actions et aménagements concrets au service du bien-être quotidien. Les thématiques couvertes seront :

- > Énergies et mobilités,
- > Économie circulaire et déchets,
- > Végétalisation et biodiversité,
- > Achats responsables et ESS.

Le groupe travaillera de façon transverse avec l'ensemble des commissions.



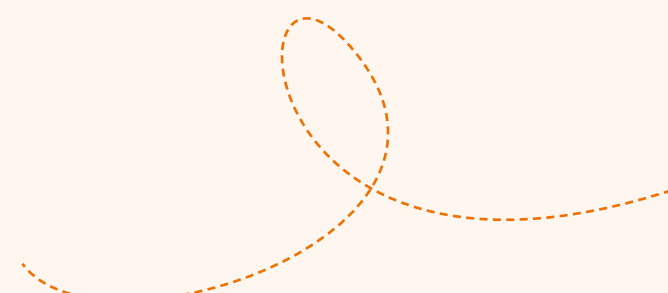
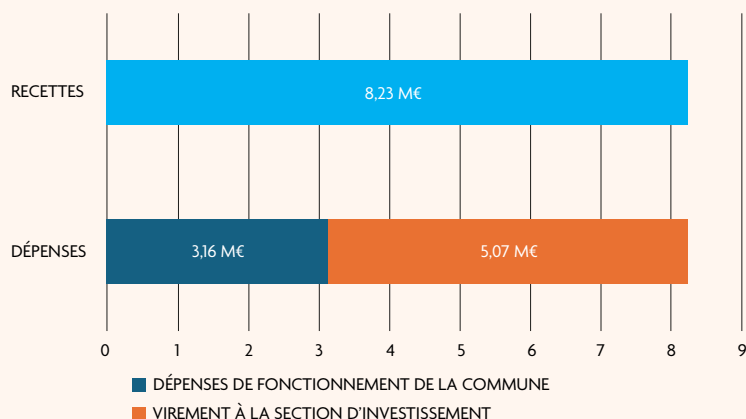
Deux groupes de travail seront également formés rapidement pour étudier et mettre en œuvre la rénovation de la Mairie et l'aménagement du centre-village. Nous vous en parlerons plus en détail dans un prochain numéro !

Les Finances de la commune en chiffres

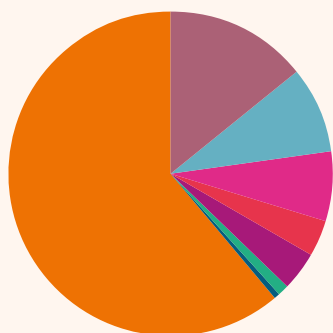
Le budget 2026 de la commune de Villaz reflète un engagement constant au service des habitants : assurer la qualité des services communaux aujourd'hui, tout en investissant durablement pour demain.

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes ce qui permet d'alimenter la section d'investissement à hauteur de 5,07 M€.

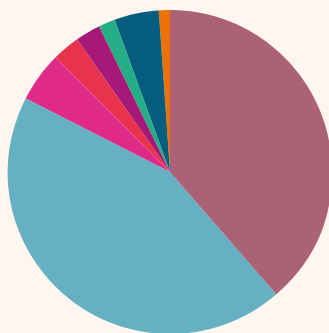


D'où viennent les recettes de fonctionnement ?



- Fiscalité locale : 1 190 000 €
- Attribution de compensation : 731 014 €
- Dotations versées par l'État : 568 543 €
- Produits et services du domaine communal : 314 700 €
- Revenu des locations : 314 700 €
- Taxe sur la consommation d'électricité reversée aux communes : 90 000 €
- Autres recettes : 45 600 €
- Excédent reporté de l'exercice précédent : 5 112 000 €

À quoi servent les dépenses de fonctionnement ?



- Charges de personnel communal : 1 226 100 €
- Fonctionnement des bâtiments et services : 1 382 316 €
- Subventions : 154 590 €
- Charges des élus de la commune : 88 100 €
- Charges financières maîtrisées : 77 700 €
- Fonds de péréquation intercommunale : 53 000 €
- Régularisation comptable et écriture d'ordre : 143 274 €
- Charges diverses : 31 040 €

Dette communale



337 700 €
Annuité des emprunts 2026



2 898 077 €
Dette de la commune au 1^{er} janvier 2026



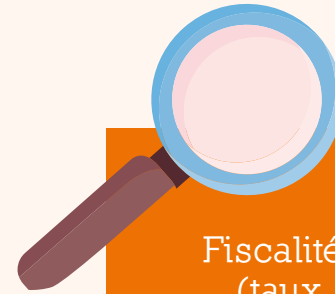
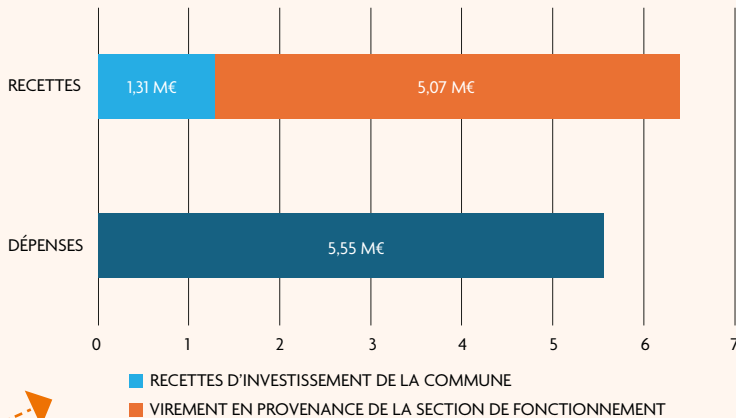
5,5 ans
c'est le nombre d'années nécessaires

pour que notre capacité d'autofinancement puisse rembourser nos dettes.

C'est un ratio cohérent au regard de notre épargne et nos investissements en cours. Le seuil d'alerte se situe à 9 ans.

Section d'investissement

Grâce au virement de la section de fonctionnement aux recettes d'investissement, le total des recettes est de 6,38 M€, soit **un suréquilibre en recettes de 831 k€** qui permet à la nouvelle équipe municipale de bénéficier d'une épargne de précaution !



Fiscalité locale
(taux 2026)

24,03 %

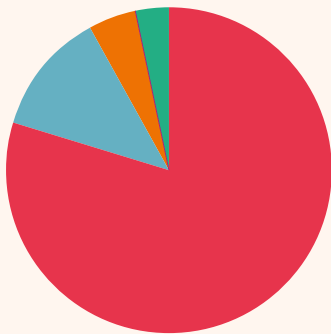
Taxe foncière bâtie

50,42 %

Taxe foncière non bâtie

Les taux d'imposition de la commune sont stables depuis 2022.

Le budget d'investissement Comment sont financés les projets ?



- Autofinancement : 5 070 k€
- Subventions attendues : 788 k€ (État, Département, Région)
- Fonds de compensation de la TVA : 300 k€
- Taxe d'aménagement : 5 k€
- Autres écritures de régularisations comptables et opérations d'ordre : 195 k€

1 k€ = 1 000 €

Principaux projets 2026

 Crèche et Logements sociaux (Livraison)

 Accessibilité des toilettes publiques

 Travaux de voirie

 Voie douce Nâves – Villaz

 Sécurisation du pont de Grattepanche

 Étude pour la rénovation de la Mairie

 Éclairage public et sécurité des déplacements

 Rénovation thermique de la salle d'animation

 Aménagement voirie et sécurité du PAE

 Extension du cimetière

Conclusion

Grâce à une gestion rigoureuse et un bon niveau d'autofinancement, la commune de Villaz poursuit en 2026 une politique d'investissement dynamique, sans alourdir la dette communale.

Arrivée de la nouvelle crèche des Renardeaux

C'est officiel ! Les Renardeaux ont pris possession de leur tout nouvel espace, situé en rez-de-chaussée des immeubles des Cruets.

Sur plus de 720 m², cette structure moderne peut accueillir jusqu'à 55 enfants tout au long de l'année. Une équipe de 22 professionnels engagés et passionnés y veillent chaque jour, avec un objectif commun : accompagner les tout-petits dans un environnement bienveillant et offrir aux parents une solution d'accueil de confiance.

La crèche s'inscrit pleinement dans une dynamique locale en travaillant main dans la main avec les assistantes maternelles de Villaz. La salle de motricité, son matériel, ainsi que les espaces extérieurs, incluant un potager, sont également accessibles aux enfants qu'elles accompagnent. Une réunion d'organisation sera prochainement proposée aux professionnelles intéressées par l'utilisation de ces équipements.

Une inauguration, accompagnée de visites de la crèche, sera organisée courant juin. Nous souhaitons d'ores et déjà remercier chaleureusement la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Savoie, le Conseil Départemental, ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour leur précieux soutien financier, qui a permis la réalisation de ce beau projet au service des familles.

Nous rappelons que cette crèche associative à gestion parentale fonctionne sous le dispositif PSU*. À ce titre, la tarification est adaptée aux ressources des familles et au nombre d'enfants à charge, selon un barème national fixé par les Allocations Familiales.

** La Prestation de Service Unique (PSU), créée en 2002, est une aide versée par la CAF aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Elle vise à favoriser l'égalité d'accès en modulant les tarifs en fonction des revenus des familles. Concrètement, cela permet à chaque structure de proposer des tarifs ajustés, tout en garantissant un financement équilibré, afin que toutes les familles puissent bénéficier d'un accueil de qualité, quels que soient leurs moyens.*



État civil 2025

NAISSANCES 2025

- 1^{er} janvier : LAUBEPIN Oscar, Lucien, Gabriel
- 20 mars : CHAPPAZ Alice, Marie, Marguerite
- 30 mars : CARRY Victor
- 23 avril : PELLARIN Joseph, Elie, Caleb
- 23 avril : PUECH Ysée, Indira
- 30 avril : NORVEZ TETU Emmy
- 11 mai : CHERY Aaron, Pascal, Pierre
- 4 juin : KRAUSS Martin
- 27 juin : DUMONTET Loan
- 28 juillet : MOULY VIGNON Sophia, Jeanne, Elisa
- 2 août : PASQUIER DUMONT Marceau, Pierre, Daniel
- 7 août : FABRE Ornella, Eve
- 23 août : ARRESTA DEAU Alix, Catherine, Claudine
- 5 septembre : BOURASSEAU Gabriel
- 30 octobre : PAYET VEDRENNE Romy
- 4 novembre : CONTE Tim, Alain, Bernard
- 6 novembre : MORIN Gabin, Alexis, Ghislain
- 6 novembre : MORIN Léon, Erick, Ghislain

DÉCÈS 2025

- 3 janvier : Louis Marie DURET
- 27 janvier : Marcelle Marguerite PERRIER
- 29 janvier : Maryse Jeannine Gilberte CONTANT
- 29 avril : Régine Eugénie Joséphine BAUD
- 29 mai : Max Bernard CROCHON
- 9 juin : Henri VERSET
- 27 juin : Armand François Michel BAUD
- 29 juin : Pierre Marie Joseph CONVERS
- 6 août : Raymond Antoine SONNERAT
- 7 août : Michelle Elise CHOPPIN
- 29 août : Nicole Aimée SONNERAT
- 19 octobre : Michel Lucien Eugène BLANC
- 20 octobre : Jeanine ARCAMONE
- 24 octobre : Suzanne Berthe TARANNE
- 15 novembre : Guy Albert ZAMMIT
- 28 novembre : Bernard André Georges DELAHAYE
- 3 décembre : Hubert Fernand Auguste BAUD

MARIAGES 2025

- 10 mai : Mathilde DOOLAEGHE et Lucie Maëlle BURET
- 24 mai : Aude Marielle Estelle LE SCIELOUR et Gaël Matthias Alix SEVESTRE
- 30 mai : Evelyne Marie MARONNIER et Patrick Jean Louis EPAILLARD
- 31 mai : Agathe FURLAN et Ahmet KILIC
- 7 juin : Alicia Anne-Sophie CAPELLE et Fanny Marie Brigitte MARC
- 7 juin : Claire Marie BRIVET et Fabien Charles André BLONDET
- 12 juin : Lucie Véronique LACROIX et Romain Guy Pierre BUSCHINO
- 19 septembre : Ludivine Elisabeth CHEILAN et Julien Gilbert BLAS
- 27 septembre : Mathilde Andrée Odette CARRIER et Arnaud Frédéric VOLPE
- 7 novembre : Marie-Noëlle GALLO et Eric MICHAUD
- 29 novembre : Souâd MBARKI et Chérif MESSAOUDI

Des toilettes publiques modernes et automatisées

La commune s'est récemment dotée d'un bloc de toilettes publiques. Ce nouvel équipement permet de faciliter l'accès aux usagers, tout en garantissant un nettoyage automatique, assurant ainsi des conditions d'hygiène optimales.

Implanté dans un secteur stratégique, à proximité de l'église et de la Mairie, il répond pleinement aux besoins des habitants et des visiteurs. De plus, l'installation à cet emplacement a été pensée pour permettre un raccordement efficace au réseau d'eaux usées.

Accessible aux personnes à mobilité réduite, ce nouveau dispositif s'inscrit dans la volonté de la commune de rendre l'espace public plus confortable et adapté à tous les usagers.

Par ailleurs, ce système automatisé permet de réduire les coûts de fonctionnement, notamment grâce à une consommation optimisée d'eau et de produits de nettoyage.

Ce nouvel aménagement vient remplacer les anciennes toilettes situées sous la Mairie, qui avaient malheureusement subi de nombreuses dégradations et avaient été à plusieurs reprises occupées de manière inappropriée.

Avec cette installation, la commune poursuit son engagement en faveur d'équipements publics modernes, accessibles et respectueux de l'environnement.



Du nouveau pour le jardin Allard-Metral

Ce petit jardin, qui se trouve derrière l'église, s'embellit et prend des couleurs !

Dans le cadre de notre programme de végétalisation des espaces publics, nous avons réalisé de nouvelles plantations dans ce jardin situé entre l'église et l'école, afin de le sublimer avec des espèces plus florifères et plus colorées.



De nouvelles essences comme le magnolia, un ginkgo, un érable, un cerisier à fleurs, des lilas des indes, des bruyères, des hortensias... ont été plantées par les agents municipaux dans la semaine du 13 avril.

Ces plantations sont visibles depuis l'avenue de Bonatray et permettent aux Villazoises de se poser sur un banc, dans un cadre agréable avec vue sur le Parmelan. Elles constituent une première étape dans l'embellissement végétal de notre commune.

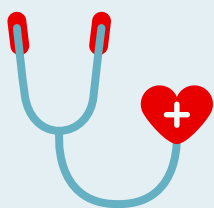
Circulation Route du Grand Nant



À la suite des intempéries survenues en début d'année 2026, la route du Grand Nant, reliant le quartier des Quarts, a subi de brusques mouvements de terrain entraînant des fissures et une dégradation importante de la chaussée.

Cette situation nous a contraints à intervenir rapidement, afin d'éviter l'isolement de cette partie de notre village. Grâce à la réactivité de nos services, nous avons pu assurer une solution provisoire pour maintenir cet accès. Nous travaillons actuellement à la mise en place d'une solution à long terme.

Il est important de noter que cette voie est soumise à un arrêté réglementant la circulation : la vitesse y est limitée à 10 km/h, avec un tonnage maximum de 3,5 tonnes.



BIENVENUE AU CABINET INFIRMIER DU PARMELAN

Nous sommes heureux d'accueillir à Villaz le cabinet infirmier du Parmelan, qui a ouvert le 1^{er} avril dans le pôle de santé.

Déjà en place à Pringy, ils ont choisi d'installer leur second établissement dans notre commune.

L'équipe est composée de quatre infirmiers diplômés d'état :

- Gouillon Maxime
- Payraud Manon
- Bernard Karen
- Planquois Perrine

Leur présence précieuse vient renforcer l'offre de soins de proximité.

Vous pouvez les contacter par :

Mail : idelvillaz74@gmail.com

Téléphone : 04 50 23 07 16



Dispositifs de soutiens financiers pour les personnes âgées

Afin d'accompagner les personnes âgées confrontées à une perte d'autonomie ou à des difficultés financières, plusieurs aides publiques peuvent être mobilisées pour financer un hébergement en maison de retraite.

L'APA permet de compenser les conséquences de la perte d'autonomie en finançant des aides personnalisées. Elle est attribuée indépendamment du niveau de ressources, mais une participation financière peut être demandée.

L'ASH intervient lorsque les revenus du senior ne suffisent pas à couvrir les frais d'hébergement. Cette aide est accordée après analyse de la situation financière et familiale.

Les démarches à effectuer incluent :

- le retrait et le dépôt d'un dossier auprès du département,
- la transmission des justificatifs nécessaires,
- la réception de la décision officielle.

Pour obtenir des informations fiables et à jour, vous pouvez consulter le site du Service Public : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N392.

Vous pouvez également consulter le site du Département 74 pour connaître les offres d'aides financières pour rester à domicile ou être placé en établissement : hautesavoie.fr/en-pratique/personnes-agees.

AIDES FINANCIÈRES pour le maintien à domicile des seniors

	01. Aide sociale Heures d'aide-ménagère Services à la personne + 65 ans Autonomes, mais ayant besoin d'aide
Portage de repas Aide au financement du portage de repas + 65 ans Autonomes, mais ayant besoin d'aide	
	03. APA à domicile Aides humaines, techniques et matérielles + 60 ans En perte d'autonomie (GIR 1-4)
Caisse de retraites Plan d'actions personnalisé et aide au bien vieillir + 55 ans Non éligibles à l'APA	
	05. Aides locales Diverses actions sociales pour les seniors Conditions variables
Credit d'impôt 50 % sur les dépenses pour des services à la personne Personnes employant une aide à domicile (plafonné)	

Sites d'informations utiles à connaître :

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr : le site officiel des personnes âgées et leurs proches, pour tout savoir sur les aides, les droits et les démarches.

www.monparcourshandicap.gouv.fr : le site d'information officiel pour les personnes en situation de handicap et leurs aidants.

L'ORGANISATION DU SERVICE URBANISME ÉVOLUE

Le PLUi-HMB est entré en vigueur le 12 mars 2026. Ce document remplace le PLU communal.

Pour un meilleur accueil et plus de sérénité sur vos demandes concernant l'urbanisme, nous vous proposons de contacter le service urbanisme ou l'accueil de la Mairie en laissant vos coordonnées et le sujet de votre demande, par téléphone ou par mail à urbanisme@villaz.fr.

Pour toute demande de rendez-vous, l'accueil prendra vos coordonnées. Nous allons également mettre en place un formulaire en ligne sur le site Internet de la commune.

Enfin, vous trouverez l'ensemble des documents d'urbanisme et informations nécessaires dans la rubrique Vie Pratique > Service urbanisme du site Internet.



Inscriptions cantine, périscolaire, centre de loisirs et Villaz'Ados 2026-2027 : TOP DEPART !

À partir du 1^{er} mai, les familles pourront inscrire leurs enfants à la cantine scolaire (Mairie de Villaz) et aux activités du Service Enfance Jeunesse (FOL74) via une procédure entièrement dématérialisée, comme l'année passée.

Les démarches s'effectueront en ligne grâce au logiciel 3D Ouest et resteront ouvertes jusqu'au 26 juillet. Après cette date, nous ne garantissons pas le traitement de votre dossier avant la fermeture estivale de nos structures.

Afin d'accompagner les familles dans cette modalité d'inscription, toutes les informations utiles, ainsi qu'un guide utilisateur détaillé, seront mis à disposition sur le site Internet de la commune.

Pour toute question ou besoin d'accompagnement, les services restent joignables par mail :

- Cantine scolaire : cantine@villaz.fr
- Service Enfance Jeunesse : jeunessevillaz@fol74.org
- Plateforme 3D Ouest : support-enfance@3douest.com

Nous invitons les familles à anticiper leurs démarches et à consulter régulièrement les informations en ligne : sans dossier d'inscription validé par nos services, aucune réservation à nos services ne pourra être réalisée à partir du 15 août.

DE NOUVEAUX VISAGES CHEZ NOS AGENTS

Nous avons le plaisir d'avoir accueilli Céline et Germain au sein du personnel communal.

Germain Adde a 43 ans et deux enfants. Originaire de l'ouest parisien, il est arrivé en Haute-Savoie début 2012 et habite à Groisy. Il travaille dans la fonction publique depuis 2006 : 6 ans à Franconville (95) au service de la culture puis des sports ; 12 ans aux services techniques de Groisy dans un poste polyvalent, avec en référence les espaces verts et la voirie ; 1 an et demi à Fillières dans un poste 100% espaces verts.

Germain est heureux d'avoir intégré le service technique de Villaz, son souhait étant de retrouver plus de polyvalence dans ses missions, dans une commune à taille humaine, avec l'envie de valoriser les espaces publics de celle-ci.

« Je suis un touche à tout ! Mon poste comprend l'entretien des espaces verts, de la voirie, des bâtiments, ainsi que la propreté urbaine, la conduite d'engins, le déneigement... Mon engagement est de mettre mes compétences professionnelles au service de la commune, car j'aime travailler pour la population. »



Arrivée à la Mairie de Villaz le 1^{er} décembre 2025, **Céline Mascret** vous accueille au quotidien avec sourire et disponibilité. Forte de 15 années d'expérience dans la fonction publique au ministère de l'Intérieur, elle assure différentes missions : accueil du public, organisation des élections, suivi des associations, gestion des salles et des événements, ainsi que la communication.

Très attachée à la qualité de l'accueil, Céline apprécie particulièrement le contact avec les habitants et s'efforce de répondre au mieux à leurs demandes.

Passionnée de danse, et tout particulièrement de salsa et de rock, elle y consacre une place importante dans son quotidien. Elle pratique également la randonnée et la nage, d'autres moyens pour elle de se ressourcer et de garder le rythme... aussi bien en dehors qu'à la Mairie.

Les événements et animations de la bibliothèque municipale



La bibliothèque accueille les enfants un mercredi sur deux, de 10h15 à 11h30, jusqu'aux vacances d'été pour L'Heure du conte : des contes lus par les bénévoles pour partager un moment privilégié avec vos enfants.

Retrouvez toutes les dates et rendez-vous (Atelier philo, Club de lecture, Livr'Évasion, atelier bricolage) sur le site de la bibliothèque : bibliotheque-villaz.fr.

Rendez-vous à la bibliothèque le samedi 13 juin à 11h pour fêter l'arrivée de l'été avec le concert « Le Temps d'un voyage » de la compagnie Solsoum : un duo vocal et acoustique violoncelle /

guitare, qui nous invite à un voyage intime à travers les cultures du monde (entrée libre). Ce moment festif se poursuivra l'après-midi avec des jeux et des lectures. Enfin, venez découvrir les romans de la sélection Rosine Perrier 2026 et votez pour votre roman préféré !



À l'occasion de la commémoration de l'armistice, la municipalité de Villaz invite chaleureusement l'ensemble des Villazoises et Villazoises à se rassembler le vendredi 8 mai à 9h30 devant le Monument aux Morts, pour la cérémonie officielle.

Ce moment de recueillement est l'occasion d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté et de sensibiliser les plus jeunes à l'importance du devoir de mémoire. Plus qu'un hommage, c'est un temps de partage intergénérationnel, essentiel pour comprendre notre histoire et faire vivre les valeurs de paix, de solidarité et de citoyenneté.

À l'issue de la cérémonie, un moment convivial vous sera proposé autour du verre de l'amitié, offert par la Mairie.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce temps de mémoire et de rassemblement.

Un job d'été à Villaz ?

En prévision de la période estivale et afin de répondre aux besoins de la population en assurant la continuité du service public, la commune recrute un emploi d'été (Durée un mois – 35 heures/semaine) pour renforcer l'équipe technique, pour chacune des périodes suivantes :

• Du 29/06/2026 au 31/07/2026

• Du 03/08/2026 au 04/09/2026

Les principales missions confiées au candidat ou à la candidate retenue seront :

- Nettoyage de l'espace public
- Arrosage et désherbage
- Petits travaux de lasure et de manutention

Conditions : avoir impérativement plus de 18 ans. Priorité sera donnée aux titulaires du permis de conduire (permis B).

La personne sera recrutée sur le grade d'adjoint technique et rémunérée sur la base de l'échelon 1.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer par mail avant le 30 mai, à l'adresse suivante : dgs@villaz.fr,

en précisant la période de disponibilité. N'hésitez pas à transmettre l'information autour de vous !

Les événements de votre village

Dimanche 3 mai

Foire agricole de Villaz

Vendredi 8 mai

Commémoration de l'Armistice 1945
Monument aux morts – 9h30

Vendredi 8 mai

Tournoi de pétanque
Organisé par l'ASP Villaz

Vendredi 8 mai

Spectacle de théâtre par la troupe Les InFILtrés - Proposé par l'UNC Parmelan
Salle Jean Bouvet des Ollières, Fyllière – 19h30

Samedi 30 mai

Fête du livre jeunesse Livr'Évasion
Espace animation, Groisy – 9h à 17h

Samedi 6 juin

Journée de l'environnement
Opération de nettoyage participatif pour petits et grands
Organisée par Bien Vivre à Villaz
Rdv 8h30 devant la salle d'animation

Samedi 6 & dimanche 7 juin

Représentations théâtrales des groupes théâtre du FJEP
Salle La Ferme, Argonay – 16h (lycéens) – 18h / 19h (adultes)

Samedi 13 juin

La bibliothèque fête l'été
Concert Le Temps d'un voyage, par la compagnie Solsoum – 11h
Jeux parents-enfants et lectures – Après-midi

Samedi 20 juin

Fête de la musique à partir de 17h
Stabilisé à côté de la salle d'animation

Mercredi 24 juin

Portes ouvertes du Service Enfance Jeunesse
Centre de loisirs

Samedi 27 juin

Fête du foot
Stade du Varday

Lundi 13 juillet

Fête Nationale
Défilé aux lampions, fanfare, feu d'artifice, concert

Toutes les informations sur notre site Internet, nos réseaux sociaux et en vous inscrivant à notre Newsletter.
Pour les dates des animations récurrentes de la bibliothèque (Heure du conte, Atelier philo, Club de lecture) consultez le site Internet et la page Facebook de la bibliothèque municipale.

Grandir ensemble

au service enfance jeunesse de Villaz



Chaque matin et soir au périscolaire, chaque mercredi, chaque jour des vacances au centre de loisirs, ce sont des rires qui résonnent, des mains qui bricolent, des jeux qui s'inventent et des liens qui se tissent.

Notre structure n'est pas seulement un lieu où l'on accueille les enfants en attendant la fin de la journée. C'est un espace de vie, de découvertes et de relations, où chaque enfant peut grandir à son rythme, entouré d'adultes bienveillants et d'autres enfants avec qui partager, apprendre, parfois se confronter... et toujours évoluer.

Notre mission ne se limite pas à surveiller ou même s'amuser avec vos enfants. Nous faisons partie d'une véritable communauté éducative, aux côtés de vous les familles mais aussi aux côtés de l'école et des associations sportives et culturelles. Chacun a son rôle. Le nôtre est complémentaire, il n'a de sens que dans la confiance et le dialogue que nous construisons avec vous.

Au SEJ de Villaz, nous travaillons autour de quatre grands objectifs pédagogiques :

- Développer le vivre ensemble et la citoyenneté
- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation
- Développer sa culture et son ouverture au monde
- Encourager la santé, le bien-être et l'environnement

Chaque activité, chaque projet, chaque temps de la journée est pensé pour contribuer à ces objectifs.

Tout au long de l'année, nous mettons aussi en place des projets éducatifs qui donnent du sens aux temps de loisirs.

Sensibilisation aux droits des enfants (novembre)

À travers des jeux, des débats adaptés à l'âge des enfants et des créations collectives, nous abordons les droits fondamentaux : droit à l'éducation, à l'expression, à la protection. Les enfants découvrent qu'ils ont des droits... mais aussi des responsabilités.

Solidarité et entraide (décembre)

Actions solidaires, collecte alimentaire, confection de repas, création de boîtes cadeaux solidaires : nous encourageons les enfants à comprendre l'importance d'aider et de soutenir les autres. Apprendre à penser au collectif est une compétence essentielle pour demain.

Lutte contre les discriminations et le racisme (mars)

Parce que la différence ne doit jamais être une source de rejet, nous travaillons sur l'acceptation de l'autre, le respect des cultures, des origines, des opinions. Nous apprenons aux enfants que la diversité est une richesse et que chacun mérite sa place.

Découverte du handicap et de l'handisport (avril)

À travers des mises en situation, des rencontres ou la découverte de disciplines handisports, les enfants expérimentent d'autres réalités. Ils développent empathie, compréhension et respect. Très souvent, ces temps sont de véritables révélations pour eux.

Sensibilisation à l'environnement et au développement durable (mai)

Tri, projets autour de la nature, activités de récupération de déchets, réflexion sur nos gestes du quotidien : nous accompagnons les enfants à devenir des citoyens conscients de l'impact de leurs actions sur la planète.

N'oublions pas que, derrière chaque activité, projet, animation, moment de médiation, il y a une équipe engagée.

Être animateur, c'est observer, écouter, rassurer, encourager, poser un cadre sécurisant. C'est transformer un conflit en occasion d'apprendre. C'est aider un enfant timide à oser. C'est valoriser les progrès, même les plus discrets.



C'est un métier exigeant, peu reconnu, mais profondément essentiel dans la vie d'un enfant. Nous sommes fiers de faire ce métier et nous vous remercions de votre confiance.

Nous sommes souvent à la recherche d'animateurs pour le périscolaire ou le centre de loisirs, n'hésitez pas à envoyer votre CV à jeunessevillaz@fol74.org.

Dates à retenir

Le mercredi 24 juin

Portes ouvertes du SEJ pour découvrir ou redécouvrir nos accueils.

Du 25 mai au 20 juin

Inscriptions pour le centre de loisirs et Villaz'ados de cet été.

Au mois de juin

Inscriptions au SEJ pour l'année 2026/2027. Il faudra vous connecter sur le site de la Mairie de Villaz et suivre toutes les instructions.

Le centre de loisirs sera fermé du 3 au 23 août.



ASP VILLAZ : UNE AVENTURE HUMAINE ET COLLECTIVE

L'ASP Villaz adresse ses félicitations à Madame Le Maire Aurélia Gomila

pour son élection et remercie Christian Martinod pour son engagement au service de notre commune. Nous nous réjouissons de construire la suite ensemble.

Depuis plus de 5 ans, nous faisons grandir le club avec une conviction simple : investir dans les jeunes, développer le football féminin et structurer durablement notre association. Grâce à une équipe exceptionnelle, nous avons franchi de belles étapes : nouveau terrain, création des U17 et U20, pôle féminin, digitalisation et près de 300 licenciés.

Le club vit aussi à travers ses événements : tournoi jeunes, tournoi de pétanque le 8 mai, fête du foot le 27 juin... autant de moments de partage qui nous rassemblent. Les inscriptions pour la nouvelle saison ouvriront dès mi-juin.

À Villaz, nous avançons avec audace : « il n'y a que ceux qui ne tentent rien qui ne se trompent jamais ». Nous assumons d'essayer, d'apprendre... et cela nous réussit.

Merci à tous ceux qui ont contribué au club, ainsi qu'à nos sponsors et soutiens fidèles.

Et déjà tournés vers l'avenir : en 2027, l'ASP Villaz fêtera ses 60 ans !

Informations & inscriptions : www.aspvillaz.fr

Contact : digital@aspvillaz.fr



PAROISSE SAINT-MARC

Retrouvez toutes les informations et toutes les dates sur notre site Internet, ainsi que sur la feuille d'information hebdomadaire disponible dans le hall d'entrée de l'église.



JOURNÉE DE RAMASSAGE CITOYEN DE DÉCHETS À VILLAZ

Notre association organise une matinée pour préserver notre

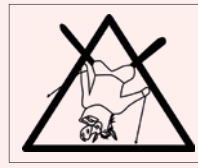
environnement, en partenariat avec la Mairie. Rendez-vous le samedi 6 juin à partir de 8h30, devant la salle d'animation de Villaz. Cette opération de nettoyage participatif permettra à tous les habitants de contribuer à la propreté de notre commune. Après l'effort, la convivialité : un petit apéritif offert sera servi, suivi d'un pique-nique canadien. Chacun est invité à apporter son repas pour partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Les enfants sont naturellement les bienvenus, sous la surveillance de leurs parents.

Les détails concernant le lieu précis des interventions seront communiqués prochainement par affichage et sur les canaux de communication habituels de la commune.

Venez nombreux pour partager un moment convivial et participer à cette journée !

Renseignements : bienvivreavillaz@gmail.com



PLEIN AIR AVENTURE

Comme chaque année, l'association Plein Air Aventure a le plaisir de vous convier aux festivités de la fête

nationale à Villaz.

Rejoignez-nous le 13 juillet dès 19h pour lancer la soirée autour de notre buvette et d'une petite restauration conviviale. Ce sera l'occasion de partager un moment de détente avant de s'émerveiller devant le traditionnel défilé aux lampions qui partira de la Mairie, rythmé par les notes de la fanfare de L'Écho du Parmelan.

La soirée se poursuivra avec une animation musicale avant le clou du spectacle : le feu d'artifice.

Nous avons hâte de retrouver les Villazoises et les Villazoïses pour ce moment de partage et de fête. On vous attend nombreux !



ECHO DU PARMELAN

L'Echo du Parmelan a fêté ses 120 ans en février dernier à l'espace d'animation de Groisy. Ce concert a permis de faire découvrir à notre public le Brass Band des Savoie, un ensemble de cuivre unique.

Le deuxième trimestre va être tout aussi festif. Nous commencerons par la Foire Agricole de Villaz, le dimanche 3 mai, avec une déambulation musicale aux environs de 11h. Suivront les cérémonies du 8 mai dans les communes de Nâves-Parmelan et Villaz.

Nous vous donnons également rendez-vous le samedi 20 juin à partir de 17h pour la Fête de la musique, qui se tiendra sur le stabilisé près de la salle d'animation de Villaz. Cette année, nous l'organisons en collaboration avec le FJEP pour le spectacle de fin d'année des activités zumba, danse moderne et breakdance.

Nous renouvelons notre participation au festival du genevois, à Sévrier le dimanche 28 juin. Amateurs d'orchestre et de fanfare, l'accès est gratuit et ouvert à tous !

Nous ne manquerons pas non plus d'accompagner la traditionnelle fête des lampions le lundi 13 juillet à Villaz.



Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre ou prendre des cours d'instruments au sein de notre école de musique, les pré-inscriptions se tiendront le mercredi 20 mai à la salle de l'ancienne poste (proche de la salle d'animation) entre 9h et 18h.

Vous pouvez également contacter directement Enzo Giraudon (07 71 21 59 71).



LA 3^E ÉDITION
DE LA FOIRE
AGRICOLE PROMET
UNE JOURNÉE
FESTIVE ET
CONVIVIALE
LE 3 MAI 2026

L'association Fer à Vill' annonce avec enthousiasme le retour de la Foire Agricole de Villaz pour sa troisième édition, qui se tiendra le dimanche 3 mai 2026. Cet événement, devenu un incontournable du terroir local, invite petits et grands à célébrer les savoir-faire et les traditions rurales dans une ambiance chaleureuse et festive.

UNE JOURNÉE DÉDIÉE AU TERROIR ET À LA CONVIVIALITÉ

Dès l'ouverture, les visiteurs pourront déambuler entre les nombreux stands tenus par des producteurs, artisans, éleveurs et associations du bassin annécien. Au programme : découverte de la filière bois, expositions de vieux tracteurs, d'animaux de la ferme, et animations musicales pour rythmer la journée. La Foire Agricole de Villaz se veut avant tout un lieu de rencontre et de partage, où chacun peut découvrir ou redécouvrir les richesses du patrimoine local.

UNE RESTAURATION LOCALE

Pour se restaurer, plusieurs buvettes seront installées sur le site, proposant des produits du terroir. Un repas sous chapiteau, au tarif de 20 euros, sera également servi, offrant une occasion idéale de déguster les spécialités locales dans une ambiance montagnarde et conviviale.

INFOS PRATIQUES

Pour faciliter l'accès à l'événement, un plan de déviation sera mis en ligne sur le site de la commune et les réseaux sociaux. Une navette gratuite sera également proposée, avec un parcours détaillé disponible en ligne. Les organisateurs, conscients des éventuels désagréments liés aux déviations, comptent sur la bienveillance et la compréhension de tous pour faire de cette journée un succès.

UN ÉVÉNEMENT PORTÉ PAR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Portée par l'énergie et la passion de ses bénévoles, l'association Fer à Vill' souhaite faire de cette troisième édition un moment fort de la vie villazoise, mêlant traditions rurales et esprit de fête. Rendez-vous est donc donné le 3 mai pour une journée inoubliable au cœur du terroir !

Pour plus d'informations, suivez les actualités sur le site de la commune et les réseaux sociaux de l'association Fer à Vill'.



SAMEDI 30 MAI,
VENEZ FAIRE LA
FÊTE AUTOUR DU
LIVRE JEUNESSE
AVEC NOUS !

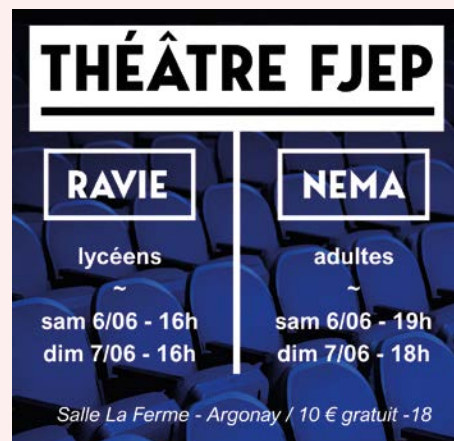
Ouvrir un livre, c'est un peu comme ouvrir une

porte dérobée vers un moment magique...

Rencontres d'auteurs, spectacles théâtre et magie, ateliers d'écriture et d'illustration animés par des professionnels.

L'équipe de bénévoles de l'association intercommunale milite pour un moment de découverte, pour une ouverture, un enrichissement, pour le plaisir et le bien-être avec les livres !

Retrouvez tout le programme sur la page Facebook [livr.evasion.74](https://www.facebook.com/livr.evasion.74) et dans les bibliothèques participantes.



SPECTACLES THÉÂTRE FJEP

Comme chaque année, l'activité Théâtre du FJEP présentera son travail sur scène au mois de juin. En raison des travaux de la salle d'animation, les représentations se feront à la salle « La Ferme » à Argonay, les samedi 6 et dimanche 7 juin.

Cette année vous pourrez découvrir les pièces suivantes :

- **Ravie**, d'après Sandrine Roche (groupe Lycéens, samedi 6 - 16h / dimanche 7 - 16h) : Blanquette, la septième chèvre de Monsieur Seguin, se languit terriblement, enfermée dans l'enclos de son maître. Elle a soif de liberté. Elle veut voir la montagne. Elle veut voir le loup !

- **Nema**, d'après Koffi Kwahulé (groupe Adultes, samedi 6 - 19h / dimanche 7 - 18h) : il y a Nema, femme de ménage et Nicolas, fleuriste. Il y a Idalie et Benjamin, publicitaires. Il y a des mères possessives et des secrétaires fantasques. Il y a l'amour, mais pas que...

Tarif : 10€ / Gratuit pour les -18 ans.

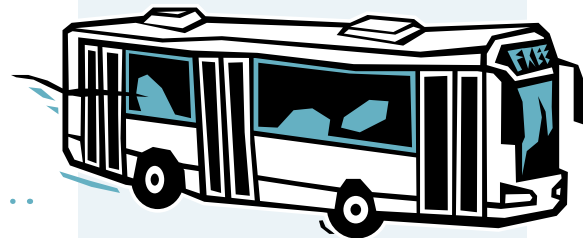


Service vélos du Grand Anney : **Vélonicy** une offre globale !



L'Agglomération du Grand Anney met à la disposition de ses habitants une offre complète autour de la mobilité douce et du vélo, que ce soit pour un usage quotidien ou de loisirs : location de vélo longue durée, Vélonicy 60 minutes, ainsi que des services de stationnement et de réparation.

Vous pouvez retrouver toutes les précisions et les tarifs sur le site de la commune et sur velonicy.com.



L'arrêt Poussy Cascades est opérationnel !

La ligne 82, qui relie Anney au Chef-lieu de Thorens-Glières via Villaz, propose un nouvel arrêt sur la commune : Poussy Cascades.

Cet arrêt est également utilisé par les transports scolaires.

Vous pouvez retrouver la fiche horaire et le plan des lignes pays de Fillière sur le site de la commune ou le site de la Sibra, de même que le lien vers la carte interactive pour calculer un itinéraire.

Respect des propriétés privées PROFITONS DE LA NATURE AVEC BON SENS



Avec le retour des beaux jours, nombreux sont ceux qui souhaitent profiter de la nature, se promener en forêt, construire des cabanes ou emprunter les chemins de notre commune. Ces moments de détente sont précieux et font partie de notre cadre de vie.

Il est toutefois important de rappeler que tous les espaces naturels ne sont pas publics. Même si la nature semble ouverte à tous, elle est en réalité constituée de nombreuses parcelles privées.

Ainsi, pénétrer sur une propriété privée sans autorisation est interdit. Au-delà de la règle, il s'agit d'une question de respect et de bon sens pour préserver la tranquillité des lieux, éviter les dégradations et contribuer à maintenir un équilibre harmonieux.

La commune invite donc chacun à adopter les bons réflexes : rester sur les chemins publics balisés, respecter la signalisation et être attentif aux limites des propriétés.

Nous avons d'ailleurs récemment remarqué des panneaux sauvages renvoyant promeneurs et VTT sur des propriétés privées. C'est pourquoi la commune va travailler sur une meilleure visibilité des chemins ruraux pouvant être empruntés par les promeneurs, afin de permettre une meilleure connaissance des sentiers.

Préserver notre environnement, c'est aussi respecter celles et ceux qui en sont les propriétaires et peuvent y travailler. Merci à tous pour votre vigilance et votre esprit civique.



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



SE PROTÉGER
DU MOUSTIQUE TIGRE,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS
ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr

Permanence des élus

Le Maire et ses adjoints reçoivent les habitants les mercredis de 17h à 18h30 et les samedis de 9h à 10h30.

Les prochaines dates sont les suivantes : mercredi 29 avril ; samedi 9 mai ; mercredi 27 mai ; samedi 13 juin ; mercredi 24 juin ; samedi 11 juillet.

Retrouvez toutes les dates sur le site de la commune, rubrique Vie Pratique > Permanences des élus.

Les rendez-vous doivent être pris en Mairie au 04 50 60 61 64.

Pour l'urbanisme, le service est disponible pour rendez-vous le mardi de 9h à 12h en contactant Lucie Breems à urbanisme@villaz.fr, en précisant nom et prénom du demandeur, ainsi que la demande d'information souhaitée.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h

Après-midi : lundi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30

Mardi : 16h à 18h30

Fermée le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64

Courriel : contact@villaz.fr

Numéros d'urgence

SAMU : **15**

Police secours : **17**

Pompiers : **18**

Enfance maltraitée : **119**

Violences femmes info : **3919**

Association Espace Femmes : **04 50 97 61 90**

Gendarmerie :

Groisy > **04 50 68 00 02**

Annecy-le-Vieux > **04 50 23 02 23**

N° d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**



Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Lundi
9h30 - 12h

Mercredi
16h - 19h

Vendredi
16h - 19h

Samedi
10h - 12h



Conseil Municipal en bref

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la commune : **www.villaz.fr**

À compter de début novembre, en raison des travaux de la salle d'animation, les CM auront lieu à la Mairie.



Don du sang

Pendant les travaux de la salle d'animation, nous vous proposons d'aller donner votre sang à Nâves. La prochaine collecte de sang est prévue le lundi 1^{er} juin à la salle polyvalente de Nâves-Parmelan. Accueil des donneurs de 15h30 à 19h. Privilégiez la prise de rendez-vous sur resadon.fr

Avant de prendre rendez-vous, il vous est proposé de vérifier votre aptitude au don directement sur le site Internet :

<https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>.

Pour le rendez-vous, munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un stylo pour remplir votre questionnaire. Pensez également à vous hydrater tout au long de la journée.

Vous avez + de 60 ans

Le CCAS propose de vous envoyer par mail diverses informations (conférences, ateliers, manifestations...).

Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à : ccas@villaz.fr avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone)
Objet : Infos CCAS.

Ces informations sont également communiquées sur le panneau lumineux, le site Internet, les réseaux sociaux, la lettre électronique Villaz Actualités et par affichage dans la commune.

Vous venez d'arriver à Villaz ?

Vous changez d'adresse sur la commune ?

Nous vous invitons à passer en Mairie pour vous faire connaître, afin que nous puissions vous communiquer toutes informations utiles.

Ne restez pas isolé

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la Mairie au 04 50 60 61 64 pour faire part de votre situation. Un suivi téléphonique pourra alors vous être proposé.



Recensement citoyen

Chaque jeune doit, dans le mois qui suit ses 16 ans, se faire recenser à la mairie de son domicile.

Il-elle doit se présenter au secrétariat de mairie muni.e de sa pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.



Newsletter

La Mairie met à votre disposition plusieurs canaux d'information : panneau lumineux, site Internet, réseaux sociaux et la lettre électronique. Pour rester informé, pensez à vous inscrire à cette dernière sur notre site Internet : **www.villaz.fr/newsletter/** ou via le QR Code.

FOIRE AGRICOLE DE VILLAZ

DIMANCHE 3 MAI 2026



ÉVÈNEMENT
SOUTENU PAR
haute savoie
le Département

Mairie de
Villaz



• HAUTE-SAVOIE (74) •